

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. DENNERY, Ambassadeur de France,
le mardi 9 juin 1959, à 11 heures 45*

J'ai prié M. Dennery de venir au sujet de la demande de son Gouvernement tendant à ce que le Conseil fédéral procède à l'expulsion immédiate de M. Benguettat, représentant du FLN à Genève. J'indique à l'Ambassadeur que, d'après les informations de la police, M. Benguettat a tenu son engagement de ne déployer aucune activité politique en Suisse. A deux reprises seulement, il a fait des déclarations aux journalistes, dont une fois au mois de septembre dernier. A ce moment-là, M. Dennery était déjà intervenu. J'ajoute que, si le Gouvernement français peut fournir des preuves sur une activité politique ouverte ou clandestine de M. Benguettat, nous sommes prêts à reconsidérer la question.

L'Ambassadeur de France considère que Benguettat est chargé des public relations du FLN en Suisse. Les contacts qu'il a avec les journalistes et les renseignements qu'il leur fournit constituent déjà une activité politique. L'Ambassadeur regrette la décision négative des autorités fédérales et fera rapport à son Gouvernement.

M. Dennery aimerait que M. Wahlen reçoive le Directeur de la Sûreté et le Directeur des renseignements généraux lorsqu'ils viendront en Suisse au début de juillet. Il s'agit de très hauts fonctionnaires, dont le premier est le principal collaborateur du Ministre de l'intérieur.

Nous parlons ensuite des relations des banques suisses avec le FLN. M. Dennery est certain que le trésor de guerre de celui-

./.



ci se trouve en Suisse et sait aussi que certains dirigeants du FLN ont des comptes personnels dans nos banques. M. Debré, Président du Conseil, a été très mécontent de l'information donnée dans la presse, selon laquelle une démarche serait faite à Berne par l'Ambassade de France. Une telle démarche n'a pas été envisagée jusqu'à présent.

A. J.